

# LA GAZETTE

## d'Hervilly-Montigny



Journal n° 10

[facebook](#)

[Hervilly-Montigny Infos Village](#)

# SOMMAIRE

<i>Page 2</i>	<i>Sommaire</i>
<i>Page 3</i>	<i>État civil</i>
<i>Page 4 à 14</i>	<i>Comptes rendus de réunion (nov. à sept.)</i>
<i>Page 15 à 20</i>	<i>Association Hervilly-Montigny Loisirs</i>
<i>Page 20</i>	<i>Information SISCO</i>
<i>Page 21 à 23</i>	<i>La Commune</i>
<i>Page 24</i>	<i>Le PLUI</i>
<i>Page 25</i>	<i>Recette</i>
<i>Page 26 à 28</i>	<i>Jeux</i>

*Vous possédez des documents relatifs à la commune (archives, historiques, journaux, photographies anciennes de sites, d'événements divers, etc.) et vous souhaitez en faire profiter vos concitoyens ?*

*Confiez-les à Gaëtan DODRÉ (11 rue de la Dessous à Hervilly) ou à la Mairie ! Nous pourrions les faire paraître dans le journal semestriel et sur la page Facebook du village. Les documents vous seront rendus le jour même.*

# État civil

## Naissances

Sacha Gouget le 22 août 2018

Appoline Konrady le 25 novembre 2018

Léonore Macarez le 10 mai 2019

## Mariages

Mr et Mme COQUELLE (30 ans de mariage)

## Décès

05/04/2019 Mme Marie-France ROGER

M. Pierre LOISEAUX

# Recensement militaire



**OBJECTIF CITOYEN**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

**LE RECENSEMENT MILITAIRE**  
donne des **DROITS**

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française

**OÙ ?** À la mairie de ton domicile

**QUAND ?** Dès 16 ans

**AVEC QUOI ?** Votre carte d'identité  
Le livret de famille  
Un justificatif de domicile

**POURQUOI ?**

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

SGA

# LA VIE DE LA COMMUNE

## Compte rendu n° 31

Réunion du lundi 5 novembre 2018 à 18h00

Présent(e)s : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, M·Willkomm·H, Mme PAUX·I

M· Bonnel L, Melle Trujillo A-S, M· Mondot·S, Mme Carlier·A

Absentes : Mme Sauvé M, Mme Ledoux J-M

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion.

### 1) Compte rendu des délégués

Communauté de Communes : Délibération sur la prise de compétence « eau potable » par la Communauté de Communes dans le cadre de la loi NOTRE (constitution d'une minorité de blocage). Proposition pour laisser les structures existantes continuer leur travail au-delà de 2020 afin de préparer plus sereinement la prise de compétence. Le conseil vote à l'unanimité la constitution d'une minorité de blocage à la prise de compétence «eau potable ».

PETR (Pôle Equilibre Territorial Rural) : Rapport d'orientation budgétaire 2019 : Le projet de loi de Finances 2019 n'indique pas de baisse chiffrée des dotations de l'Etat pour l'année à venir. Néanmoins, dans le cadre de la réduction du déficit public, des efforts sont demandés aux collectivités locales. Ce rapport traite essentiellement des thèmes tels l'attractivité, le développement économique, le tourisme ou l'aménagement de notre territoire.

FDE : Enfouissement des réseaux TELECOM plus long en raison de probable mise en place d'une nouvelle technologie par satellite au détriment du déploiement de la fibre optique. Points sur les divers travaux en cours.

### 2) Cimetière (séparation)

Suite aux conseils de la Sous-Préfecture, il n'y aura pas de répartition des frais avec les propriétaires concernés pour la mise en place d'une clôture (côté droit). En effet, s'agissant d'un cimetière, il est difficile de mettre en place une mitoyenneté pour ce financement. Dans l'attente de devis, le conseil envisage la mise en place d'une clôture béton d'une hauteur de 1,50 mètre (hauteur minimum à respecter).

### **3) Achat cailloux**

*Dans le cadre de l'aménagement du cimetière, le conseil envisage la mise en place de géotextile et la répartition de 10 m<sup>3</sup> de cailloux rouges. L'objectif est de limiter les mauvaises herbes et mettre en avant la propreté.*

### **4) Point travaux / rue de la Dessous**

*La date de début de travaux n'est toujours pas connue, l'entreprise EITF sera en charge du chantier. Le conseil municipal souhaite faire apparaître dans la convention une clause de fin de travaux avec pénalité de retard suite aux problèmes rencontrés lors de l'effacement rue de Bretagne et rue de Roisel (suppression lignes aériennes TELECOM).*

### **5) Suivi contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)**

*Dans le cadre de notre label « Villages Fleuris », notre nouvel agent communal doit mettre en place un projet d'aménagement de parterre. L'achat de plantes vivaces est prévu, notamment avec les bons d'achats obtenus lors des différents concours.*

### **6) Subvention Téléthon 2018**

*Comme chaque année, le conseil municipal opte pour un don de 150 euros au profit du Téléthon.*

### **7) Prise en charge factures entretien chapiteau**

*La Commune étant propriétaire du chapiteau (avec d'autres Communes), des frais d'entretien annuels et de location de toilettes sont à notre charge en raison de son utilisation lors du feu de la Saint-Jean et du 14 juillet (300 euros). La location de toilettes étant plus onéreuse cette année, des devis seront demandés à d'autres entreprises.*

*En accord avec l'Association Hervilly-Montigny Loisirs pour la prise en charge des frais d'entretien, la Commune ne versera plus la subvention annuelle de 500 euros.*

### **8) 11 novembre (organisation)**

*Les habitants de la commune ainsi que le conseil municipal sont invités à la cérémonie du centenaire de l'armistice qui se déroulera le dimanche 11 novembre 2018 à 11h00 au monument aux morts. Un vin d'honneur aura lieu comme chaque année à la salle de motricité.*

## 9) Noël 2018 (préparation, illuminations, bon achats et colis)

*Arbre de Noël (samedi 22 décembre 2018) : Un spectacle sera offert par l'association Hervilly-Montigny Loisirs et la distribution de cadeaux sera offerte par la Commune aux enfants présents.*

*Ainés : Les colis de Noël ainsi que les bons d'achats offerts par la Commune seront de la même valeur que les années précédentes.*

*Illuminations : devis de la SICAE de la Somme et du Cambrasis pour l'installation des 8 décors de Noël (480 €). En raison de l'équipement de coffrets prises, les décors seront installés sur les nouveaux candélabres à Hervilly. Une alternative sera à envisager pour Montigny en 2019.*

## 10) Questions diverses

*Aucunes questions diverses pour cette réunion.*

*La séance est levée à 20h15*

## Compte rendu n° 32

### Réunion du jeudi 28 février 2019 à 18h00

**Présent(e)s** : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, M·Willkomm·H, Mme PAUX·I

Mme Trujillo A-S, , Mme Carlier·A

**Absent(e)s** : Mme Sauvé M, Mme Ledoux J-M, M· Bonnel L, M· Mondot·S

**Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion.**

#### 1) Compte rendu des délégués

**Communauté de Communes** : Mise à disposition d'un podium aux Communes pour un montant de 200€ TTC par week-end.

**Village artisanale** : Aménagement des locaux, les montants seront remboursés par les locataires. A noter que le village artisanal est occupé à 100 % par différentes entreprises.

**Voirie** : Le montant maximum de marché était de 650 000 € par an pour 2017 et 2018. Ce montant sera de 800 000 € pour les 4 prochaines années.

**Aménagement numérique** : projet d'achat de l'ancien GITEM à Péronne pour en faire une salle multimédia, une zone atelier et un espace pour les imprimantes 3D. Le montant d'acquisition après déductions est estimé à 130 000 €.

**Ecoles de Musique** : Versement d'un acompte avant adoption du budget primitif.

**Projet d'acquisition de la friche FLODOR** correspondant aux emprunts restants à rembourser par la ville de Péronne, soit 550 000 €. Reste la dépollution et les aménagements à prévoir, coûts estimés à 3 500 000 €.

**Syndicat d'eau** : Suite à un accident mortel en Normandie, la SAUR ne souhaite plus réaliser le nettoyage du château d'eau. Des devis sont donc demandés à des entreprises spécialisées.

**Sisco** : La préparation du budget ainsi que la participation des Communes sont à l'ordre du jour (identique aux années précédentes).

#### 2) Compte rendu réunion FDE

Une réunion est programmée rue de Bretagne le vendredi 1 mars avec France Telecom, la FDE, et EITF afin d'accélérer le processus pour le retrait des câbles aériens et des poteaux bois et béton. Il reste encore un désaccord entre France Télécom et la FDE pour

7

### **3) Travaux rue de la Dessous**

Les travaux commenceront dès la fin du chantier rue du nouveau monde à Roisel. La FDE doit nous faire parvenir une nouvelle convention. Une réflexion se pose sur le nombre de candélabre.

### **4) Eclairage extérieur Mairie**

Actuellement dépourvu d'éclairage, le conseil opte pour l'installation de projecteur qui éclairera l'accès à la Mairie.

### **5) Suivi contrat PEC**

Achat de plantes et de paillages afin de répondre au projet d'aménagement des parterres mis en place par notre agent. Le conseil est globalement satisfait du travail rendu depuis le début de son contrat. Fin du contrat fin juillet.

### **6) Devenir emploi avenir**

Suite à différents échanges, le conseil accepte le renouvellement du contrat de notre agent communal (fin du contrat avril 2020). Ce renouvellement est validé sous certaines conditions, la non utilisation du portable pendant le temps de travail, demande d'absence écrite, nettoyage salle de motricité en fin de semaine.

### **7) Commission CCID**

Pour l'année 2018, la commission a validé la remarque des impôts directs qui notifie un abri de jardin non déclaré à Montigny.

### **8) Ajout ordre du jour : Compte administratif**

Après lecture et explication des différents comptes comptables il se dégage un excédent de 78 645 € (67 482 € en 2017), le compte administratif Communal 2018 est voté à l'unanimité par les conseillers présents.

### **9) Questions diverses**

Décoration de Noël : M. Dodré propose la recherche d'illuminations de Noël à installer sur Montigny ainsi que l'installation des coffrets prises rue de la Gare et rue de Vermand.



*Nettoyons la nature : Mme Paux propose aux conseillers de participer à cette opération organisée par les Hauts de France le week-end du 23 et 24 mars 2019.*

*Chemin de la Vallée : Présence de trous sur la chaussée, une déclaration sera faite prochainement auprès de la Communauté de Communes.*

*La séance est levée à 20h15*

## Compte rendu n° 33

### Réunion du jeudi 25 avril 2019 à 18h00

**Présent(e)s** : M. Jacquet R, M. Dodré G, M. Willkomm H, M. Bonnel L, M. Mondot S Mme PAUX I Mme Trujillo A-S, Mme Carlier A

**Absent(e)s** : Mme Sauvé M, Mme Ledoux J-M,

**Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion.**

#### **1) Compte rendu des délégués**

**Syndicat d'eau** : Le Compte administratif est voté à l'unanimité.

Fonctionnement : Dépenses 222.600 €      Recettes 222.600 €

Investissement : Dépenses 180.224 €      Recettes 447.132 €

La SAUR a finalement réalisée les travaux de nettoyage au château d'eau de Nobescourt.

**Sisco** : 2 agents vont être intégrés dans l'effectif du SISCO suite à plusieurs années de mise à disposition par la Commune de Roisel.

#### **2) Présentation des 4 taxes**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une augmentation des taux des 4 taxes directes de 1%. Grâce à cet effort fiscal, la Commune ne sera pas pénalisée sur le montant des dotations.

Taxe d'habitation : 19.75 % (2018 : 19.55%)

Taxe foncière sur le bâti : 16.23% (2018 : 16.07%)

Taxe foncière sur le non bâti : 26.82 % (2018 : 26.55%)

Cotisation foncière des entreprises : 20.16 % (2018 : 19.96%)

Le produit total attendu de ces 4 taxes s'élève à 62.995 € (contre 59.696 € en 2018 en raison de l'évolution du nombre d'habitants)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les conseillers présents

#### **3) Présentation du budget primitif 2019**

Le budget 2019 s'équilibre ainsi :

*Fonctionnement : Dépenses 116.771 Recettes : 195.417 € Résultat : + 78.646 €*

*Investissement : Dépenses 20.970 Recettes : 32.395 € Résultat : + 11.425 €*

**Page 10**

*Après explications de la répartition de notre budget en fonction des différentes imputations comptables, le conseil vote à l'unanimité le budget 2018.*

#### **4) Démarrage des travaux**

*Les travaux d'effacement des réseaux électriques rue de la Dessous ont débutés le 15 avril 2019 (liaisons privatives). Contrairement aux travaux d'effacement route de Roisel et rue de Bretagne, la nouvelle convention contient une date de début et une date de fin avec une demande d'indemnité en cas de retard.*

#### **5) Cérémonie du 8 Mai**

*Comme chaque 8 mai, la commune célèbre la victoire de 1945 des Alliés sur l'Allemagne nazie. Le conseil municipal et les habitants de la commune sont invités à se rendre au monument aux morts le 8 mai à 11h00. Cette célébration sera suivie d'un vin d'honneur à la salle de motricité.*

#### **6) Elections Européennes**

**Bureau de vote Élections Européennes 2019 :**

**8h - 10h : TRUJILLO Anne-Sophie / PAUX Isabelle**

**10h - 12h : DODRE Gaëtan / MONDOT Sébastien**

**12h - 14h : WILKOMM Hermann / CARLIER Angélique**

**14h - 16h : BONNEL Ludovic / JACQUET Claudine**

**16h - 18h : DODRE Gaëtan / JACQUET Richard**

#### **7) Mur cimetière**

*Les propriétaires voisins au cimetière proposent au conseil municipal de prendre en charge un mur de 3 mètres (en continuité de leur garage) afin de modifier notre projet de clôture. Le projet communal consiste à l'installation de plaques d'une hauteur de 1,50 mètre en remplacement de la haie de thuyas.*

*Conformément au code général des collectivités territoriales qui s'applique en la circonstance :  
article R 2223-2 :*

*"Les cimetières doivent être entourés d'une clôture ayant au moins 1,50 m de hauteur."*

*Cette disposition réglementaire ayant pour finalité d'assurer la quiétude du recueillement des familles.*

*Maintien du projet initial voté à l'unanimité par les conseillers présents.*

*Demande de devis afin de réaliser un bornage (côté droit du cimetière).*

*Page*

*11*

### **8) Questions diverses**

**Cimetière** : *Présence suspecte d'individus dans le cimetière, ce problème va être signalé à la gendarmerie.*

**Carrefour Hervilly** : *Afin de réduire la vitesse, le conseil souhaite mettre en place une priorité à droite (rue de Bretagne). Une demande d'autorisation est en cours.*

*La séance est levée à 19h45*

Compte rendu n° 34

*Réunion du mardi 2 juillet 2019 à 18h00*

*Présent(e)s : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, M·Willkomm·H, Mme Carlier·A M· Bonnel  
Mme PAUX·I,*

*Absent(e)s excusé(e)s: Mme Trujillo A-S, M· Mondot·S*

*Absent(e)s : Mme Sauvé M, Mme Ledoux J-M,*

*Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion·*

*1) Compte rendu des délégués*

*Sisco : Suite aux différentes réunions avec le recteur d'académie et la sous-préfecture, la classe de Villers-Faucon sera bien fermée pour la rentrée 2019-2020· Malgré cette fermeture, confirmation du maintien des 13 postes d'enseignants·*

*La nouvelle cantine à la maternelle de Roisel (proche du collège) sera opérationnelle dès la rentrée scolaire de septembre·*

*2) Prêt travaux d'effacement (rue de la Dessous)*

*Démarche auprès du Crédit Agricole pour l'emprunt de 80 000 euros lié à l'effacement de réseaux rue de la Dessous à Hervilly· Ce prêt sera financé en partie par les mesures compensatoires provenant du parc éolien (environ 7800 euros par année)·*

- Sur 12 ans taux à 0,94 % soit une annuité de 7080 euros*
- Sur 15 ans taux à 1,16 % soit une annuité de 5841 euros*

*L'emprunt de 80 000 euros sur 12 ans voté à l'unanimité par les conseillers présents·*

*Demande d'un tableau d'amortissement afin de connaître l'avantage de fusionner les emprunts de la rue de Bretagne et rue de la Dessous·*

### **3) 14 juillet**

*Comme chaque année, l'association Hervilly-Montigny Loisirs organise un cochon grillé dès midi.*

*Dès 16h, la Municipalité offre le verre de l'amitié ainsi que la distribution de friandises pour les enfants. Des jeux seront également au programme.*

**Page 13**

### **4) Questions diverses**

*Agent communal : Le contrat de Brandon se termine le 31 juillet 2019. A ce-jour, M. Jacquet Richard n'a aucune réponse de Pôle Emploi pour la possibilité de renouvellement de ce contrat.*

*Travaux France Télécom : M. Dodré Gaëtan nous expose l'arrêté en cours rue de Bretagne. La circulation sera temporairement réglementée jusqu'au 14 août 2019 (effacement du réseau téléphonique). La circulation de tous les véhicules s'effectuera par sens alterné. Les restrictions suivantes seront instituées : défense de stationner, interdiction de dépasser dans les deux sens, vitesse limitée à 30 km/h.*

*Illuminations Montigny : M. Dodré Gaëtan propose aux conseillers présents l'installation d'illuminations à Montigny. Des coffrets prises sont à prévoir ainsi que des illuminations adaptées à la hauteur des candélabres de Montigny.*

*Accepté à l'unanimité le budget alloué sera identique à celui d'Hervilly.*

*La séance est levée à 19h45*

# L'Association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS

15 septembre 2018 : Voyage au souffle de la terre



14 octobre 2018 : Journée du faits mains

**L'ACTUALITÉ EN FLASH**

**HERVILLY**  
**Des artisans d'arts à l'église et à la mairie**

« La commune a la chance de pouvoir compter sur une association, Hervilly-Montigny Loisirs, active et dynamique, qui organise de nombreuses manifestations toute l'année, et j'ai proposé à son président, Gérard Dodré, de diversifier ses animations avec une exposition de peinture et d'artisanat d'arts », explique une créatrice qui a ainsi entraîné dans son sillage une douzaine d'exposants qui se sont répartis dans l'église et à la mairie, dimanche. Elisabeth Bernabé, peintre en porcelaine de Sissy, dans l'Aisne (notre photo), était de ceux-là : « Je participe à une vingtaine d'expositions par an et c'est la première fois que je me retrouve dans une église, explique l'artiste dont le moteur est la passion, bien avant l'argent. Tous mes sujets sont proposés entre 5 et 50 euros et je m'adapte aux modes, avec aujourd'hui des motifs d'animaux et notamment de chats. » Avec elle sculpture, carterie, tricots, bijoux à partir de capsules de café, bougies parfumées, décorations pour les bébés notamment ont attiré la curiosité des visiteurs.



31 octobre 2018 : Après-midi HALLOWEEN



Samedi 18 novembre 2018 : Soirée Beaujolais



Mise en place de gobelets consignés afin de limiter les déchets. Projet en partenariat avec Carrefour Contact.





Page 16

14 décembre 2018 : Soirée Gospel (église)



*Concert de Noël du vendredi 14 décembre (Église) : merci à l'Association HERVILLY-MONTIGNY Loisirs, aux bénévoles, aux habitants de la Commune, à tous nos amis voisins, et surtout au groupe Pop N' GOSPEL pour ce magnifique concert*



23 décembre 2018: arbre de Noël



Spectacle de Noël offert par l'association pour les enfants de la Commune...

Page 17

... puis, distribution de cadeaux par le père Noël offert par la Municipalité



3 février 2019 : Repas des aînés

*Repas des aînés 2019 : merci au Président, aux membres de l'association, aux bénévoles, aux aînés, aux habitants, aux amis des Communes voisines, à VAN COPPENOLLE pour cette très belle journée et ce bon repas*



31 mars 2019 : Soirée Couscous/Paëlla



*Encore une fois, l'association a accueilli près de 200 personnes pour cette soirée couscous au sein de l'espace Mac-Orlan à Péronne. Le couscous a été réalisé par « du soleil dans la cuisine » au grand bonheur des convives.*

*Page 18*



Samedi 22 juin : Feu de la Saint-Jean



*Très bonne ambiance pour le traditionnel feu de la Saint-Jean.*



Marcel Bonnetier fidèle au poste pour allumer le feu

*Page 19*

**14 juillet 2019**





## SISCO HAUTE SOMME

### Ecoles de Roisel

-Les horaires scolaires sont disponibles sur le site du SISCO :

[www.siscohautesomme.fr](http://www.siscohautesomme.fr)



Changement d'horaires pour les primaires : 8h35-12h00/13h40-16h15

Pas de changement pour les maternelles : 8h45-11h45/13h30-16h30

-La garderie pour les primaires sera à la bibliothèque de Roisel

7h15-8h25/16h15-18h30

-La garderie pour les maternelles sera à l'école maternelle de Roisel

7h15-8h45/16h30-18h30

**Pour rappel :** La garderie est facturée sous forme d'un PASS d'un montant de 15€ par période de 6 semaines avec réduction pour les fratries, à condition que les enfants participent à la garderie (20% pour les fratries de 2 enfants / 30% pour les fratries de 3 enfants ou plus)

-La cantine pour les maternelles devrait fonctionner pour la rentrée, les enfants concernés mangeront donc sur place.

-Les élèves de primaires seront transportés par un bus vers la cantine habituelle. (Cantine fonctionnant avec deux services)

**Pour rappel :** Le repas est facturé 3.30 €, la facture est envoyée au cours du mois suivant. Elle est à régler au Trésor Public. Pour le bon fonctionnement, merci d'inscrire vos enfants 48 heures à l'avance et de prévenir le plus rapidement possible en cas de désistement.

-Nous invitons les familles intéressées par les Mercredis Détente à se rapprocher de Vacances Plurielles

Les membres du SISCO HAUTE SOMME vous souhaitent une bonne rentrée !



### Ecole de Bernes

-Les horaires scolaires sont disponibles sur le site du SISCO :

[www.siscohautesomme.fr](http://www.siscohautesomme.fr)

-La garderie fonctionnera de façon similaire à l'année passée

**Pour rappel :** La garderie est facturée sous forme d'un PASS d'un montant de 15€ par période de 6 semaines avec réduction pour les fratries, à condition que les enfants participent à la garderie (20% pour les fratries de 2 enfants / 30% pour les fratries de 3 enfants ou plus)

-La cantine fonctionnera de façon similaire à l'année passée.

**Pour rappel :** Le repas est facturé 3.30 €, la facture est envoyée au cours du mois suivant. Elle est à régler au Trésor Public. Pour le bon fonctionnement, merci d'inscrire vos enfants 48 heures à l'avance et de prévenir le plus rapidement possible en cas de désistement.

-Nous invitons les familles intéressées par les Mercredis Détente à se rapprocher de Vacances Plurielles

Les membres du SISCO HAUTE SOMME vous souhaitent une bonne rentrée !



Page 20

## La Commune

### AMENAGEMENT DU CIMETIERE

"Jardin du souvenir" étape 1 : retrait de la haie et des souches côté Est du cimetière. Merci à M. Ludovic Bonnel pour ce beau travail.



*Pose du géotextile et répartition de 10m3 de cailloux rouges par nos agents communaux sur l'ensemble du cimetière. La mise en place des plaques béton au jardin du souvenir est prévue pour le mois de septembre.*



*Page 21*

*Cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.  
Le conseil Municipal remercie*

*l'ensemble des personnes présentes.*



*Vitrification de l'escalier et du parquet de la salle de cérémonie.*



*Page 22*

*Effacement du réseau électrique rue de la Dessous à Hervilly*



*Pas de réseau ? Faites le savoir !*



*En effet le département de la Somme souhaite lister la mauvaise qualité de couverture dont souffre encore de nombreuses communes. Les signalements des administrés eux-mêmes peuvent dorénavant y contribuer grâce à l'application gratuite "tu captes ?", téléchargeable sur téléphone portable. La couverture du réseau est mesurée automatiquement et vient alimenter une base de données régionale opposable aux opérateurs. N'hésitez pas à contacter Gaëtan Dodré pour plus d'informations.*

### *Ordures ménagères*

*Pour toute demande de bac à ordures ménagères ou son renouvellement, vous pouvez désormais vous rendre à la mairie.*

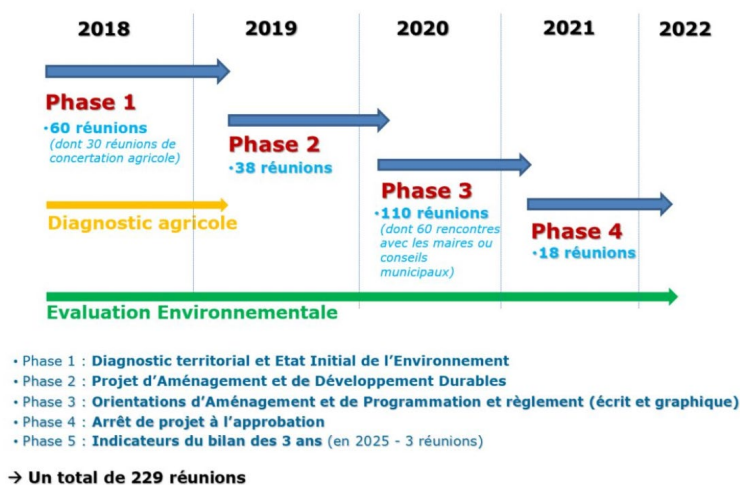
*La Communauté de Communes ne prendra plus les demandes des particuliers ou professionnels.*



# Le plan local d'urbanisme intercommunal

Le PLUI est un outil au service du développement des communes. C'est un document de planification urbaine qui exprime une vision stratégique pour le territoire, par l'intermédiaire du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), et qui fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol (orientations d'aménagement et de programmations, règlement et zonage).

## Le planning prévisionnel de l'étude



Forte de ses 60 communes et de près de 30000 habitants, la Communauté de Communes de la Haute Somme a élaboré son projet de territoire et a mis en avant 3 axes prioritaires. En s'appuyant sur les enjeux issus du diagnostic de territoire, cette étape a permis d'identifier, de hiérarchiser et de préfigurer l'action communautaire:

- **AXE 1** : Développer une activité économique créatrice de richesses et d'emplois, à travers une offre cohérente et durable.
- **AXE 2** : Consolider et anticiper l'amélioration des conditions de vie sur le territoire communautaire.
- **AXE 3** : Renforcer l'attractivité du territoire en aménageant un espace de vie de qualité.

L'élaboration à l'échelle intercommunale permettra notamment :

- D'organiser l'espace communautaire dans la perspective d'un développement cohérent et partagé du territoire.
- De renforcer la dynamique collective dans un principe de solidarité permettant aux communes de la Haute Somme de maîtriser leur développement.

De mettre en œuvre un urbanisme durable, respectueux des caractéristiques du territoire et source de valeur ajoutée en terme d'attractivité.

## Recette

### Gâteau tiramisu aux fraises



#### INGRÉDIENTS

850 g de fraises

100 g de sucre

1 gousse de vanille

le zeste de 1 orange bio, râpé très finement

#### *Pour le sabayon :*

2 jaunes d'œufs

50 g de sucre

15 cl de crème fleurette très froide

2 paquets de biscuits à la cuillère

5 cl de vin blanc doux

200 g de mascarpone

1) Préchauffez le four à 200°/th. 6-7. Chemisez un moule à charnière de film étirable. Disposez les fraises dans un plat à four avec le sucre, la vanille fendue en 2 et grattée, et le zeste. Enfournez 30 mn, laissez refroidir.

2) Fouettez les jaunes d'œufs, le vin doux et le sucre au bain-marie pendant 5 à 8 mn, jusqu'à ce que le mélange soit épais et mousseux. Laissez refroidir. Incorporez le mascarpone. Montez la crème en chantilly et incorporez-la au mélange.

3) Versez les fraises égouttées au fond du moule. Couvrez d'une couche de biscuits. Imbibez du jus des fraises. Recouvrez de crème, puis d'une couche de biscuits, arrosez du jus des fraises. Recommencez l'opération une fois. Couvrez et placez au réfrigérateur pendant 12 h. Retournez et démoulez.

JEUX

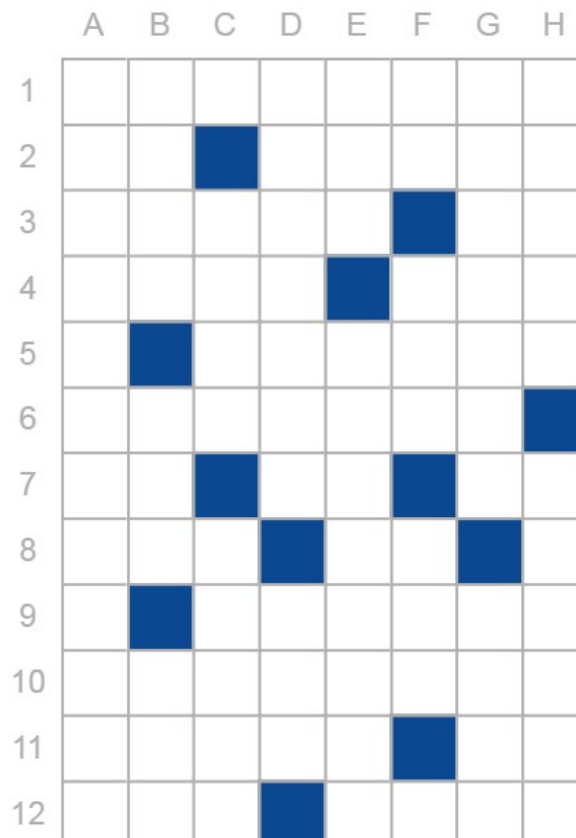
	7			4		8		3
6	8		2			4		7
		5	9					
2		7		9	1			
3			7	5	2			9
			3	6		7		2
					9	1		
7		1			5		8	4
8		6		7			2	

SUDOKU : Niveau facile

SUDOKU : Niveau difficile

	3				5	1		
	8			2			6	
5								
	5	7	9					6
			8		4			
1					7	4	9	
								2
	7			3			8	
		9	4				7	

Rébus



Horizontalement

1. De l'eau et du miel
2. Axe sur une rose. Surprit agréablement
3. Période d'études. Groupe décisionnaire
4. Encore plus mal. Mesure de superficie
5. Venue d'une cordillère
6. Région dont la capitale est Florence
7. Or de chimiste. Indique la manière. Note de référence
8. Base de repos. Symbole du scandium
9. Ramené au calme
10. Compromettre un équilibre
11. Vieille fête. Niveau de gamme

12. Endroit où l'on voit le jour plus tôt. Génie scandinave.

Verticalement

- A. Qui reçoit volontiers
- B. Bonhomme des neiges. Dernier mot de demoiselle. Se dit d'un ciel couvert
- C. Grands oiseaux exotiques. Il ne manque pas d'atouts
- D. Type de gouvernement. Ville au pied des Pyrénées.
- E. Ancien trou de maçon. Comme une musique de bal-musette
- F. Qui m'appartient. Le premier en géographie. Il pousse près de l'iris
- G. Qui dure toujours. Paysan attaché au seigneur.
- H. Telle une riche étoffe. Reconnue exacte.

Page 27

SOLUTIONS

1	7	2	5	4	6	8	9	3
6	8	9	2	1	3	4	5	7
4	3	5	9	8	7	2	6	1
2	6	7	4	9	1	5	3	8
3	1	8	7	5	2	6	4	9
9	5	4	3	6	8	7	1	2
5	4	3	8	2	9	1	7	6
7	2	1	6	3	5	9	8	4
8	9	6	1	7	4	3	2	5

6	3	2	7	9	5	1	4	8
7	8	4	3	2	1	5	6	9
5	9	1	6	4	8	2	3	7
4	5	7	9	1	3	8	2	6
9	2	3	8	6	4	7	5	1
1	6	8	2	5	7	4	9	3
8	4	6	5	7	9	3	1	2
2	7	5	1	3	6	9	8	4
3	1	9	4	8	2	6	7	5

Rébus : Equitation classique

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	H	Y	D	R	O	M	E	L
2	O	E		E	P	A	T	A
3	S	T	A	G	E		E	M
4	P	I	R	E		A	R	E
5	I		A	N	D	I	N	E
6	T	O	S	C	A	N	E	
7	A	U		E	N		L	A
8	L	I	T		S	C		V
9	I		A	P	A	I	S	E
10	E	B	R	A	N	L	E	R
11	R	A	O	U	T		R	E
12	E	S	T		E	L	F	E

*Journal rédigé et imprimé par M. Gaëtan DODRE (1<sup>er</sup> Adjoint)  
 Merci à Mme NORMAND Anne-Sophie pour la relecture de ce journal.*